



Communiqué de presse
26 Avril 2023

Assemblée Générale d'ENGIE du 26 avril 2023

- **Approbation de l'ensemble des résolutions agréées par le Conseil d'administration**
- **Renouvellement des mandats d'administrateur de Mme Marie-José Nadeau et de M. Patrice Durand**
- **Entrée au Conseil d'administration de Mme Lucie Muniesa, en qualité d'administratrice**
- **Débat avec les actionnaires sur la stratégie climatique**
- **Rejet d'une résolution déposée par une coalition d'investisseurs visant une modification des statuts, non agréée par le Conseil d'administration**
- **Païement du dividende de 1,40 euro par action le 3 mai**

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires d'ENGIE s'est tenue le 26 avril 2023 au Centre des Congrès de la Cité des Sciences et de l'Industrie à Paris, sous la présidence de Jean-Pierre Clamadieu, Président du Conseil d'administration. A cette occasion, s'est tenu un dialogue avec les actionnaires présents en salle et à distance.

Avec un quorum de 74,55 %, l'Assemblée Générale a approuvé l'ensemble des résolutions agréées par le Conseil d'administration.

L'Assemblée Générale a renouvelé, pour une durée de quatre ans, le mandat d'administratrice indépendante de Mme Marie-José Nadeau ainsi que, sur proposition de l'Etat, le mandat d'administrateur de M. Patrice Durand. Elle a également approuvé la nomination de Mme Lucie Muniesa en tant qu'administratrice, sur proposition de l'Etat, pour une durée de quatre ans.

Mme Lucie Muniesa dispose d'une solide expérience dans les secteurs public et privé. Elle est actuellement Directrice du Développement Durable, de la Conformité et des Affaires Institutionnelles et membre du comité exécutif de Paprec Group. Son expertise en matière de développement durable, de finance d'entreprise et sa connaissance fine d'ENGIE seront précieuses au Conseil d'administration du Groupe.

Le Conseil d'administration adresse ses remerciements à Mme Mari-Noëlle Jégo-Laveissière, qui n'a pas sollicité le renouvellement de son mandat, et exprime toute sa reconnaissance à Mme Françoise Malrieu dont le mandat d'administratrice indépendante a pris fin, pour son engagement au cours des 12 dernières années.

Le Conseil d'administration compte désormais 14 membres. La proportion de femmes est de 50% et la proportion d'administrateurs indépendants de 60 %.

Au cours de cette Assemblée, Catherine MacGregor, Directrice Générale, a détaillé la mise en œuvre du plan climat du Groupe et a échangé avec les actionnaires au cours d'un débat spécifiquement consacré à cette thématique.



Le Président du Conseil d'administration a réaffirmé l'engagement du Groupe à poursuivre tout au long de l'année un dialogue transparent et approfondi avec ses parties prenantes sur les sujets climatiques, sur la base d'informations qui seront progressivement harmonisées dans le cadre de la directive CSRD. ENGIE a d'ores et déjà renforcé le niveau d'information dans le cadre de son rapport TCFD¹ inclus dans le rapport intégré.

Le Président du Conseil d'administration a par ailleurs rappelé l'engagement du Conseil à consulter les actionnaires sur la stratégie climatique tous les trois ans, ou en cas de modification significative de celle-ci, et à présenter à chaque Assemblée Générale la mise en œuvre de cette stratégie sous la forme d'un point à l'ordre du jour suivi d'un débat.

L'ordre du jour comportait en outre une résolution déposée par une coalition d'investisseurs au sujet de la stratégie climat, visant une modification des statuts. Engagé en faveur d'un dialogue de qualité mais jugeant une modification des statuts du groupe destinée à suggérer des modalités d'organisation de ce dialogue non nécessaire, le Conseil d'administration n'avait pas agréé cette résolution. La résolution a été rejetée à 75,62 % suivant ainsi la recommandation du Conseil d'administration.

Le résultat des votes et la retransmission en différé de l'Assemblée Générale seront disponibles prochainement sur le site www.engie.com.

Prochains événements :

- 3 mai 2023 : paiement du dividende pour l'année 2022
- 11 mai 2023 : publication des informations financières du 1er trimestre 2023
- 28 juillet 2023 : publication résultats financiers du 1er semestre 2023

À propos d'ENGIE

ENGIE est un groupe mondial de référence dans l'énergie bas carbone et les services. Avec ses 96 000 collaborateurs, ses clients, ses partenaires et ses parties prenantes, le Groupe est engagé chaque jour pour accélérer la transition vers un monde neutre en carbone, grâce à des solutions plus sobres en énergie et plus respectueuses de l'environnement. Guidé par sa raison d'être, ENGIE concilie performance économique et impact positif sur les personnes et la planète en s'appuyant sur ses métiers clés (gaz, énergies renouvelables, services) pour proposer des solutions compétitives à ses clients.

Chiffre d'affaires en 2022 : 93,9 milliards d'euros. Coté à Paris et Bruxelles (ENGI), le Groupe est représenté dans les principaux indices financiers (CAC 40, Euronext 100, FTSE Euro 100, MSCI Europe) et extra-financiers (DJSI World, Euronext Vigeo Eiris - Europe 120 / France 20, MSCI EMU ESG screened, MSCI EUROPE ESG Universal Select, Stoxx Europe 600 ESG-X).

Contact presse Groupe ENGIE :

Tél. : +33 (0)1 44 22 24 35

engiepress@engie.com

 [ENGIEpress](https://twitter.com/ENGIEpress)

Contact relations investisseurs :

Tél. : +33 (0)1 44 22 66 29

ir@engie.com

¹ [Addendum au cahier climat 2023](#)